



Séance du **20 septembre 2022**

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2020

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 21
Pour : Unanimité

Convocation du : 12 septembre 2022
Date d'affichage : 13 septembre 2022

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le **26 Septembre 2022** et
publication du **26 Septembre 2022**.

Délibération N° 04-22-37

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, M. VERHELLEN Jean-Paul, Mme MASQUELEZ Corinne, M. CROXO Pierre, Mme MICHEL Fabienne, Mme WOLOSZ Angélique, M. BIENKOWSKI Renaud, Mme BAYART Angélique, M. LAGACHE Frédéric, M. VAN MEENEN Laurent, Mme RUBY Valérie, Mme CIESIELSKI Magali, Mme MALECHA Sandrine, M. KOS Arnaud, M. FLUET Guillaume, M. MERESSE Alain, Mme RIOU Sandrine, Mme TOURNEUR Nathalie, M. FILLIERE Patrick, M. SION Fabrice, Mme CLAEYMAN Isabelle, M. QUILLIOT Philippe, Mme DERBAY Savéria.

Absents excusés et représentés : MM. CARLIER Jean-Louis, FOUQUET Hervé, LAINÉ Patrice

Absente excusée non représentée : Mme DELEDICQUE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme Angélique WOLOSZ

OBJET	DENOMINATION DE LA FUTURE RESIDENCE SISE, RUE EMILE ZOLA (PATURE) SUITE AU PERMIS D'AMENAGER DELIVRE A LA SOCIETE PIERREVAL
--------------	--

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dépôt d'une demande de permis de construire sur le terrain d'emprise de la pâture, rue Emile Zola à Thumeries par la société PIERREVAL ; il y a lieu de procéder à la dénomination de la nouvelle voie,

Considérant l'intérêt que présente la dénomination de la future nouvelle résidence sise, rue Emile Zola à Thumeries, du nom de « Résidence Armand MASQUELEZ », en hommage à notre ancien maire,



Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte la dénomination « **Résidence Armand MASQUELEZ** ».
- charge Madame le maire de communiquer cette information, et, notamment aux services de la Poste.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Nadège BOURGHELLE-KOS.

